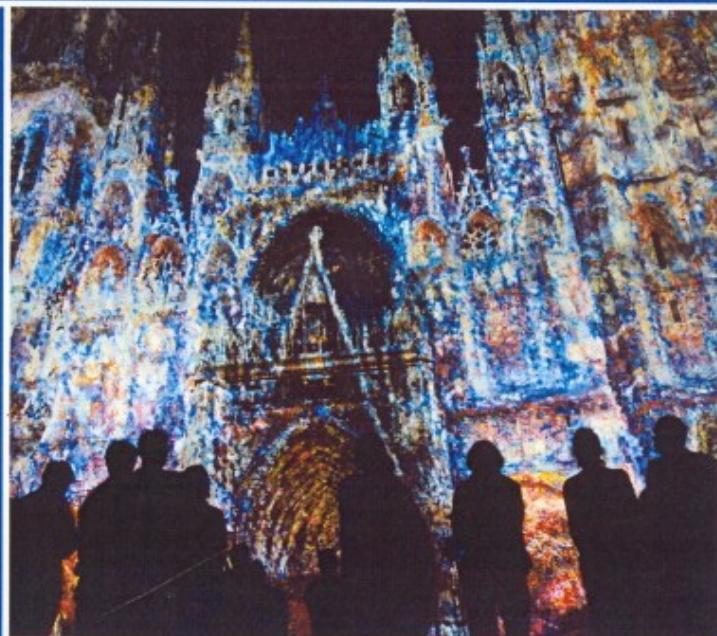




Projet de Budget



présentation
détailée

Ville de Rouen

Direction des finances et de la vie associative

2006

PREMIERE PARTIE: PRESENTATION GENERALE

- 1./ La méthode de présentation des grandes masses budgétairespage 2**
- 2./ Généralités sur les dépenses et les recettes réelles de fonctionnementpage 2**
 - 2.1- Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement
 - 2.1.1- Les recettes de fonctionnement (hors cession d'actifs)
 - 2.1.2- Les dépenses de fonctionnement (hors subventions d'équipement et fonds de concours)
 - 2.1.3- Les dépenses de personnel
- 3./ L'investissement 2006 : la poursuite de la mise en oeuvre du P.P.I 2002-2007
ajusté 2002-2008page 4**

4./ Présentation des grands équilibres financiers du projet de budget 2006page 5

4.1- Les ratios d'épargne

4.2- L'équilibre financier

DEUXIEME PARTIE: EXAMEN DETAILLE DU BUDGET PRINCIPAL

1./ Analyse détaillée des principaux postes budgétaires de fonctionnement page 8

A) Les recettes de fonctionnement

B) Les dépenses de fonctionnement

2./ La section d'investissementpage 18

A) Les recettes d'investissement

B) Les caractéristiques de l'endettement

C) La politique d'investissement

PLAN

TROISIEME PARTIE: EXAMEN DES BUDGETS ANNEXES

- 1./Budget annexe du Théâtre Duchamp-Villon
page 25
- 2./Budget annexe des locations immobilières aménagées
assujetties à la T.V.A
page 26

CONCLUSION

Cher(e)s Collègues,

Les principaux éléments qui ont guidé l'élaboration du projet de budget primitif 2006 ont été présentés au cours de notre séance du 16 décembre dernier consacrée à la présentation des orientations budgétaires.

Le projet de Budget 2006 présenté au Conseil Municipal est l'aboutissement d'un travail de préparation mené en collaboration avec les services municipaux qui a commencé dès l'été 2005. Comme l'an passé, les différentes phases de la préparation se sont attachées à assurer la maîtrise des dépenses dans un environnement budgétaire relativement contraint.

En matière d'investissement, les crédits de paiements inscrits au BP 2006 correspondent à la déclinaison du **plan pluriannuel d'investissement 2002-2007** ajusté à la **période 2002-2008** afin de tenir compte du calendrier électoral qui repoussera au premier semestre 2008, les prochaines élections municipales. Dans ce contexte, le P.P.I a été prolongé d'une année, ce qui mécaniquement amène un recalage de certains programmes sectoriels sur une durée plus longue que prévue initialement.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE

1./ La méthode de présentation des grandes masses budgétaires

Comme chaque année, les grandes masses financières du budget sont annexées au présent rapport. Toutefois et afin de prendre en compte la réforme de l'instruction M14 au 1^{er} janvier 2006, une présentation un peu plus détaillée des principaux postes de dépenses a été réalisée, afin de faciliter la comparaison des différents postes de recettes et de dépenses entre 2005 et 2006.

Dans le même esprit, les principaux soldes intermédiaires de gestion (épargne de gestion, épargne brute, épargne nette) sont présentés conformément à la nouvelle instruction.

2./ Généralités sur les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement

2.1 Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement (en K€ TTC)

Version M14 avant 1er janvier 2006	B.P. 2004	Evolution BP BP04/BP05	B.P. 2005	Evolution BP06/BP05	B.P. 2006
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (y compris subventions d'équipement)	129 567	+ 2,79 %	133 185	+ 2,02%	135 560
Evolution des recettes réelles de fonctionnement (avec cessions d'actifs)	139 023	+ 3,68 %	144 133	+ 2,60 %	147 577
Epargne de gestion	+ 15 882	+ 16,5%	+ 18 503	- 0,91 %	+ 18 335
Epargne brute	+ 9 455	+ 15,80%	+ 10 948	+ 9,76 %	+ 12 017
Epargne nette	- 6 643	+ 13,90 %	- 5 720	+ 56,02 %	- 2 516
Version M14 après 1er janvier 2006	B.P. 2004	Evolution BP BP04/BP05	B.P. 2005	Evolution BP06/BP05	B.P. 2006
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement)	126 340	+ 1,87 %	128 704	+ 2,85 %	131 808
Evolution des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	135 513	+ 2,10 %	138 293	+ 2,30 %	141 486
Epargne de gestion	+ 15 358	+ 11,62 %	+ 17 143	- 6,69 %	+ 15 996
Epargne brute	+ 7 285	+ 31,64 %	+ 9 590	+ 0,92 %	+ 9 678
Epargne nette	- 6 929	+ 2,1 %	- 7 080	+ 17,55 %	- 5 837

A l'image des deux dernières années, l'évolution des dépenses et des recettes réelles (y compris subventions d'équipement et cessions d'actifs), dans un contexte tout aussi tendu que les années passées, évite l'apparition d'un phénomène de ciseaux. Si l'on exclut les subventions d'équipement et les cessions d'actifs, le phénomène de ciseaux apparaît mais demeure peu prononcé. Cette performance, à évolution du taux d'imposition faible, est la conséquence d'une maîtrise particulièrement attentive des dépenses de fonctionnement.

2.1.1 Les recettes de fonctionnement (hors cessions d'actifs)

Les recettes réelles de fonctionnement passent de **138,29 M€** en 2005 à **141,49 M€** en 2006, soit **+ 3,20 M€ (+ 2,3 %)**.

Les recettes réelles de fonctionnement ont été évaluées :

- en fonction des informations issues de la loi de finances pour ce qui concerne notamment les dotations versées par l'Etat,
- en fonction des montants notifiés en 2005 pour les dotations versées par la Communauté d'Agglomération Rouennaise.
- en fonction des évolutions constatées au cours de l'exécution du budget : ainsi, il est possible d'anticiper une augmentation de 100 K€ sur les droits de stationnement compte tenu de l'évolution du périmètre de la zone orange et du recrutement d'Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P), de même les droits de mutation sont toujours en forte hausse du fait d'une évolution particulièrement dynamique de l'immobilier.

2.1.2 Les dépenses de fonctionnement (hors subventions d'équipement et fonds de concours)

Les dépenses réelles de fonctionnement passent de **128,70 M€** en 2005 à **131,80 M€** en 2006, soit **+ 3,1 M€ (+ 2,4 %)**.

Les moyens de fonctionnement généraux, au sein desquels se trouvent les dépenses d'administration générale hors personnel, les dépenses de fonctionnement ainsi que l'entretien courant des bâtiments, les dépenses d'énergie et de fluides, les prestations de services extérieurs et les moyens affectés aux différents services de la ville, restent relativement stables pour s'établir à **30,32 M€** en 2006 contre **29,72 M€** en 2005 (+ 2 %).

Cette augmentation d'environ 700 K€ résulte pour l'essentiel de l'augmentation des coûts de l'énergie, des assurances et des frais d'affranchissement (réajusté dès le B.P.).

Les investissements importants relatifs aux économies d'énergie menés depuis plusieurs années continuent à produire des effets positifs en terme de dépenses de fonctionnement. La sensibilisation des agents aux économies d'énergie permet de limiter très fortement l'augmentation du poste « Electricité » bâtiment et même de baisser le poste « Combustible ». Cette orientation, permet de limiter l'évolution à la hausse des coûts liés aux énergies et s'inscrit dans un programme accéléré par la ville depuis 2004.

2.1.3 Les dépenses de personnel

Elles feront l'objet d'une présentation détaillée dans la seconde partie du présent rapport.

Le poste « **personnel** » prend en compte à la fois les **charges de personnel au sens strict** qui augmentent de **3,48 %** mais aussi l'ensemble des **dépenses assimilées à des frais de personnel** (formation, frais de mission, contrat SOFCAP...).

A noter cette année, l'effort particulièrement marqué qui sera réalisé au profit des frais directs de formation du personnel qui enregistrent une augmentation de **+ 50 %**.

Au total, le poste personnel augmente de **3,40 %** passant de **74,70 M€** en 2004 à **77,26 M€** en 2005, soit **+ 2,54 M€**. Cette évolution est modeste comparée à ce qui peut être observé dans des collectivités qui emploient comme à Rouen de 2.000 à 2.500 agents.

3./ L'investissement 2006 : la poursuite de la mise en œuvre du PPI 2002-2007 ajusté 2002-2008

Le Plan Pluriannuel d'Investissement a été révisé en décembre 2003. Il ne prenait pas en compte, à l'époque, la prolongation d'un an de la durée du mandat municipal.

Aussi une année supplémentaire d'exécution du P.P.I a été intégrée aux prévisions initiales. Par la même occasion, un balayage de l'ensemble des programmes sectoriels a été réalisé afin de caler au mieux le montant des Autorisations de Programmes à la réalité d'exécution des projets. La démarche entreprise a consisté à sauvegarder les moyens financiers nécessaires à la réalisation des opérations dites récurrentes (maintenance, travaux dans les écoles, sécurité, renouvellement d'équipement) à faire face par la mobilisation de ressources à la montée en charge des opérations liées au G.P.V, et à privilégier les projets en phase ascendante de réalisation. La structure de présentation et de réalisation du P.P.I reste identique et se décline autour de 4 ambitions pour la ville de Rouen. Ces ambitions doivent contribuer à rendre la ville de Rouen **plus solidaire, plus agréable, plus rayonnante et plus moderne**. Ces différents axes de la politique municipale se retrouvent dans les différents programmes sectoriels présentés dans le cadre du budget 2006.

Les crédits de paiement sont prévus au Budget Primitif 2006 pour un montant total de **46,72 M€** dont :

- Département de l'Environnement et des Projets Urbains : **18,22 M€**,
(foncier, urbanisme, espaces verts, voirie, propreté, bâtiments municipaux,...)
- Grand Projet de Ville : **13,66 M€**,
- Département de la Famille et de la Politique de la Ville : **6,27 M€**,
(vie scolaire, affaires sociales, sport, jeunesse, petite enfance)
- Département de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme : **4,81 M€**,
- Moyens des Services y compris l'informatique : **2,09 M€**,
- Développement Economique: **1,67 M€**,

Il est précisé que les autorisations de programme ouvertes à la fin de l'année 2004 s'élevaient à **263,43 M€**. La prolongation d'une année de la mandature et la montée en charge du G.P.V conduit à porter ce montant à **272,28 M€** dans le cadre du projet de budget primitif. Il convient de rappeler que même si ces programmes sont largement subventionnés, ils doivent apparaître pour leur montant brut sachant que parallèlement les subventions correspondantes sont prévues en recettes. Cependant, afin d'éviter une charge pour la ville trop importante entre le moment où les dépenses sont réalisées et les recettes des subventions réellement encaissées, certaines opérations situées sur la Grand'Mare et prévus dans les Conventions Publiques d'Aménagement, sont inscrites en charge nette, l'aménageur assure alors le recouvrement des subventions.

Un avenant simplifié à la Convention ANRU en date du 3 novembre 2005 a ainsi permis de faciliter le montage financier de la reconversion d'un immeuble appartenant à la poste en un immeuble d'entreprises, de la reconversion d'un immeuble de logement en immeuble de bureaux, de la restructuration du centre commercial et de l'opération qui concerne la réalisation de bâtiments à destination de commerces et d'activités commerciales.

Ce montage permet de faciliter l'organisation financière des opérations tout en limitant la charge pour la ville.

La réalisation effective des investissements contribue à un besoin en crédits de paiement pour l'année 2006 estimé à **42,18 M€** contre **34,97 M€** en 2005 (hors subventions d'équipement et participations à verser).

L'avancement des investissements inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement permet en contrepartie de voir les recettes issues des subventions notifiées à la ville de Rouen en section d'investissement en augmentation significative (**5,01 M€** en 2005 à **8,70 M€** en 2006). On peut par conséquent raisonnablement estimer que l'encaissement ressources financières provenant des subventions inscrites cette année au B.P ainsi que celles inscrites les années passées et non encore encaissées. Ces ressources diminueront d'autant le recours de l'emprunt qui sera constaté en fin d'exercice 2006.

4./ Présentation des grands équilibres financiers du projet de budget 2006

4.1 Les ratios d'épargne

Les différents niveaux d'épargne permettent d'appréhender l'évolution prévisionnelle de la situation financière de la ville. Ils sont présentés en flux réels et ne tiennent pas compte des écritures techniques d'ordre qui n'influencent pas l'équilibre global du budget.

Il est proposé de faire reposer l'analyse sur les soldes intermédiaire de gestion calculés selon la norme comptable en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006. Afin que l'analyse soit la plus objective possible, la base de référence 2005 a été retraitée de la même façon (cf. page 2) que celle présentée pour 2006.

L'épargne brute constitue un des soldes intermédiaires de gestion significatif car il permet de mesurer l'écart entre l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et les recettes réelles de fonctionnement (hors fonds de concours versés et ressources d'investissement).

Ce solde se maintient à un haut niveau (plus de **9 M€**) et croît légèrement par rapport à 2005. Cette appréciation favorable est le résultat d'une maîtrise ferme de l'évolution de toutes les dépenses de fonctionnement dans un contexte de poursuite d'augmentation des taux d'imposition très limité. Il convient de rappeler que le seul Glissement Vieillesse Technicité fait peser sur la ville plus de **2 M€** de charge supplémentaire par l'effet mécanique des progressions de carrière de ses personnels.

La faible évolution de l'épargne brute aurait pu être améliorée si une augmentation plus favorable des dotations communautaires reçues avait été envisagée, or celles-ci demeurent à un niveau de progression très faible (**1,04 %**).

Dès lors, on ne peut que se féliciter de la saisine par la Cour des Comptes de la question de l'intercommunalité dont elle vient de faire paraître (www.ccomptes.fr) un rapport très attendu.

En effet, la réforme initiée par la loi du 12 juillet 1999 était porteuse de quatre objectifs clairs parmi lesquels la promotion de l'intercommunalité à travers de nouvelles catégories de regroupement de communes, la simplification et la rationalisation des règles d'organisation et de fonctionnement des intercommunalités, la transparence du fonctionnement en particulier sous l'angle des structures et des compétences transférées, le développement du régime de la Taxe Professionnelle Unique (T.P.U).

Le rapport fait état d'un succès rapide des dispositifs de coopération intercommunale (14 communautés urbaines, 162 communautés d'agglomération, 922 communautés de communes à TPU, 1421 communautés de communes à fiscalité additionnelle) dans un environnement complexe mais cette évolution reste inachevée à bien des égards.

La ville de Rouen, partie prenante au sein de la Communauté d'Agglomération Rouennaise, ne déroge pas à ce constat. En effet, ainsi qu'elle l'indique dans ses documents budgétaires depuis plusieurs années, la ville est prise par un effet de ciseau qui pèse sur ses finances. Les charges de centralité (équipements sportifs, culturels, voirie, etc ...) sont supportées par les seuls habitants de Rouen alors même que les équipements ou certaines voies sont régulièrement utilisés par les habitants de l'agglomération. A l'inverse, la ressource la plus dynamique des quatre taxes traditionnelles (la taxe professionnelle) est intégralement perçue par la Communauté qui reverse à la ville, sous forme de dotation, un montant dont l'évolution a été stoppée à sa base de 1999. Or l'évolution constatée de la ressource tirée de la taxe professionnelle, après une baisse en 2002 est repartie à la hausse pour atteindre plus de 25 millions d'euros en 2004 sur l'ensemble de l'agglomération.

Aussi, l'année 2006 sera pour la ville une année charnière vis à vis de l'agglomération puisque la loi impose aux communautés de se positionner clairement sur les modalités et le périmètre de leur transfert de compétences inscrites au contrat d'agglomération mais non encore effectivement pris en charge (Sport, Culture, Voirie, Activités économiques). La ville souhaite d'ores et déjà qu'un certain nombre d'équipements puissent être, en raison de leur caractère unique et rayonnant dans l'agglomération, déclarés d'intérêt communautaire : la patinoire Duchêne, l'Ecole Régionale des Beaux-Arts sont les deux exemples les plus évidents. D'autres équipements pourraient faire l'objet de discussions. Par ailleurs, la ville doit pouvoir être aidée lorsque ses réseaux sont utilisés au bénéfice de toute l'agglomération (voirie pour les transports en commun par exemple). La Communauté d'Agglomération Rouennaise devra en tout état de cause faire connaître sa position avant août 2006.

En ce qui concerne l'autre solde intermédiaire de gestion significatif qu'est l'épargne nette, celui-ci s'améliore encore cette année.

L'épargne nette qui est la résultante de l'épargne brute diminuée du remboursement de l'annuité en capital de la dette reste négative mais l'effort entrepris ces trois dernières années se poursuit, et se concrétise par une amélioration de cet indicateur. Ainsi une évolution favorable est à nouveau enregistrée cette année ce qui est de bon augure en prévision du Compte Administratif 2006 puisque les restes à réaliser des années passées (en particulier sur les subventions d'équipement attendues), devraient contribuer encore à améliorer ce solde.

La part des emprunts dans le financement des investissements s'élève à **61,28 %**. Ce ratio s'améliore à nouveau par rapport à 2005 (**67,89 %**) du fait d'une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes. Il convient de rappeler que ce ratio était de **99,5 %** en 2004 et de **85 %** en 2003.

4.2 les équilibres financiers

Les grands équilibres financiers du budget 2006 se caractérisent de la manière suivante :

- ✓ Une section de fonctionnement maîtrisée malgré des ressources peu dynamiques ce qui permet de dégager une épargne de gestion d'un bon niveau,
- ✓ Des crédits de paiement en investissement en forte augmentation du fait de la montée en charge du G.P.V mais cette évolution est contre balancée par des ressources en subvention d'équipement attendues également en forte augmentation.

L'emprunt d'équilibre reste maintenu à celui inscrit en 2004 (environ 31 M€), sachant que comme chaque année seuls les emprunts strictement nécessaires à l'équilibre du Compte Administratif seront mobilisés en fin d'année (pour mémoire : l'inscription au budget primitif 2005 d'environ 30 M€ s'est concrétisé par un emprunt réalisé de 21 M€ en fin d'année).

En terme de mouvements budgétaires (écritures réelles et écritures d'ordre établies conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14 à compter du 1^{er} janvier 2006), le budget principal de la ville de Rouen pour l'année 2006 se présente ainsi :

<i>Mouvements réels</i>	
Dépenses réelles de fonctionnement	131 808 475
Dépenses réelles d'investissement (hors mouvements neutres)	62 649 633
TOTAL	194 458 108
Recettes réelles de fonctionnement	141 486 601
Recettes réelles d'investissement (hors mouvements neutres)	52 971 507
TOTAL	194 458 108
<i>Mouvements d'ordre</i>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	10 066 868
Dépenses d'ordre d'investissement	1 103 742
TOTAL	11 170 610
Recettes d'ordre de fonctionnement	388 742
Recettes d'ordre d'investissement	10 781 868
TOTAL	11 170 610
<i>Mouvements neutres</i>	
Dépenses d'investissement OCLT	29 846 485
Recettes d'investissement OCLT	29 846 485

DEUXIEME PARTIE : EXAMEN DETAILLE DU BUDGET PRINCIPAL

1./ Analyse détaillée des principaux postes budgétaires de fonctionnement

A – Les recettes de fonctionnement

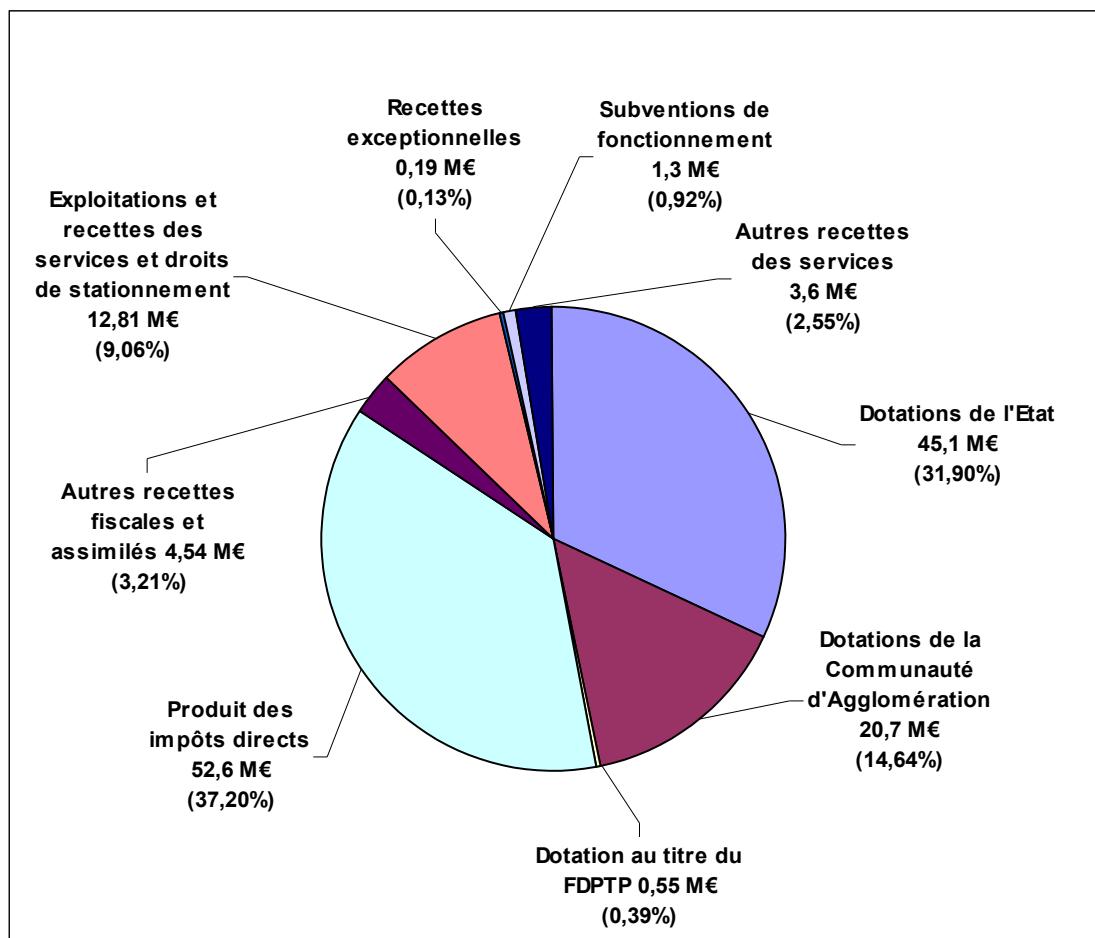
Les recettes réelles (y compris recettes de cessions d'actifs) augmentent de + 2,39 % pour s'élever à **147,57 M€** en 2006 contre **144,13 M€** en 2005.

Ces recettes réelles (hors cessions d'actifs) augmentent de + 2,30 % pour s'élever à **141,49 M€** en 2006 contre **138,29 M€** en 2005.

Les dotations de l'Etat et de la Communauté d'Agglomération Rouennaise évoluent très faiblement respectivement de + 0,79 % et + 1,05 %.

Les recettes prévisionnelles inscrites ont été évaluées dans le respect du principe de prudence comptable, les décisions modificatives viendront ajuster le cas échéant les inscriptions prévues au budget 2006.

**STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE DE ROUEN
BP 2006 (hors cessions d'actifs)**



1 – Les dotations de l'Etat : 45,13 M€

Ce poste retrace les dotations versées par l'Etat à la ville de Rouen. Il s'agit principalement de la **dotation forfaitaire** attribuée à l'ensemble des communes mais aussi de la **dotation de solidarité urbaine**.

Parmi les autres dotations significatives, on recense les diverses compensations attribuées par l'Etat relatives aux pertes de recettes de taxe d'habitation, ou de taxe foncière suite à des exonérations ou des dégrèvements décidés par le législateur.

Le contrat de croissance et de solidarité permet depuis 1999 de faire évoluer au sein d'une enveloppe dite « normée » l'ensemble des dotations de l'Etat en fonction d'un tiers de la croissance du produit intérieur brut (PIB) constaté en 2005 et du taux prévisionnel pour 2006 de l'inflation hors tabac. Les principes régissant l'évolution de cette enveloppe sont conservés ainsi que la répartition, en fonction de la richesse respective des collectivités territoriales.

1.1 Les dotations de fonctionnement

✓ La dotation forfaitaire : 38,45 M€

La dotation forfaitaire versée par l'Etat représente un peu moins du tiers des recettes réelles de fonctionnement. La prévision budgétaire a pris en compte une évolution de **1,1 %** par rapport à la notification de 2005 qui s'élevait à **38,01 M€**. Elle s'établit ainsi en 2006 à **38,44 M€**.

✓ La dotation de solidarité urbaine : 1,90 M€

Comme l'an passé, l'introduction d'une plus grande péréquation entre communes sera mise en œuvre grâce à la dotation de solidarité urbaine.

Aux critères habituels d'éligibilité, un supplément est attribué aux communes, telles que la Ville de Rouen, qui comprennent dans leur périmètre une zone urbaine sensible ou une zone franche urbaine.

Les éléments d'analyse en notre possession permettent d'estimer une évolution favorable de cette dotation pour Rouen. Elle pourrait s'élever à **1,90 M€** (**1,76 M€** en 2005).

✓ La dotation générale de décentralisation : 1,02 M€

Cette dotation de l'Etat se décompose en deux parties distinctes, elle est versée **au titre de l'hygiène** pour un montant estimé en 2006 à **960.000€** soit une hausse de **1,1 %** par rapport à la notification 2005, et **au titre des bibliothèques** pour **68.000 €**.

1.2 – Les allocations compensatrices : 3,71 M€

Il s'agit de compensations versées par l'Etat aux collectivités territoriales suite à des exonérations ou à des dégrèvements décidés sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière. Certaines allocations compensatrices afférentes à la taxe professionnelle sont toujours perçues par la Ville de Rouen, elles sont limitées à la réduction imposable des salaires et à l'abattement général de 16 % des bases de taxe professionnelle décidé en 1988.

Les allocations compensatrices relatives à la taxe d'habitation et à la taxe foncière représentent **2 M€** et celles relatives à la taxe professionnelle s'élèvent à **1,67 M€**.

Les allocations concernant la taxe professionnelle diminuent d'environ **10 %** par rapport au montant notifié en 2005 car elles constituent une variable d'ajustement au sein de l'enveloppe globale de dotations de l'Etat.

Au total, ***I'ensemble du poste dotations et compensations de l'Etat*** s'élève à **45,14 M€** en 2006 contre **44,78 M€** en 2005 soit une hausse de **+ 0,79 %**.

1.3 – Autres dotations : 552 K€

✓ **FDPTP (fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle) :**
552 K€

Il s'agit d'une dotation qui a été versée à la ville de Rouen en 2004 et en 2005, il est proposé de l'estimer à **552.084 €** compte tenu des informations dont le service dispose (553 K€ réalisés en 2005).

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle est alimenté grâce à une partie des recettes de taxe professionnelle émanant d'établissements « dits exceptionnels ». Il est géré par le Conseil Général de la Seine Maritime qui en assure la redistribution auprès de la commune sur laquelle se situe l'établissement mais aussi auprès de certaines communes limitrophes en fonction de différents critères (communes défavorisées, communes d'accueil).

La ville de Rouen bénéficie de ce fonds car le nombre de salariés de l'usine Renault Cléon résidant à Rouen a dépassé un certain seuil lui permettant d'être éligible à cette dotation au titre des charges supportées par les communes limitrophes.

2 – Les dotations de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise : 20,73 M€

Au stade du budget primitif, il est proposé d'inscrire les montants dont les services ont connaissance au titre de l'attribution de compensation soit **18,43 M€** et au titre de la dotation de solidarité soit **2,29 M€**.

L'attribution de compensation a permis d'assurer à la ville au moment de la création de la Communauté d'Agglomération des ressources équivalentes à celles dont elle bénéficiait compte tenu des charges transférées et de la reprise de la fiscalité de l'ancien district. Elle a été calculée en fonction du produit de la taxe professionnelle perçu par la ville de Rouen en 1999.

De plus, la C.A.R. verse à la ville une dotation de solidarité communautaire dont l'évolution est liée à de nombreux critères qui reposent à la fois sur des aspects sociaux (potentiel fiscal par habitant, nombre de logements sociaux, revenus des ménages, ...) mais aussi économiques (croissance des bases de taxe professionnelle).

Conformément à ce que prévoit la loi du 13 août 2004 « Libertés et responsabilités locales » qui autorise les fonds de concours des établissements publics de coopération intercommunale, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement envers leurs communes membres, la ville a ouvert avec la C.A.R des discussions sur le financement de fonds de concours. L'aboutissement de ces discussions devrait rapidement s'accélérer du fait du positionnement qui doit prendre la C.A.R avant août 2006 sur les transferts de compétence non encore pleinement assumés.

3 – Le produit fiscal : 52,6 M€

Le projet de budget primitif 2005 repose sur une hypothèse d'évolution des bases d'imposition de **+ 3,1 %** correspondant à une hausse d'un peu moins de **1,3 %** des bases au titre de leur croissance physique et de **+ 1,8 %** au titre de la revalorisation forfaitaire décidée chaque année par voie législative.

Le projet de budget propose un montant de recettes fiscales minimum à atteindre pour assurer son équilibre de **52,6 M€**.

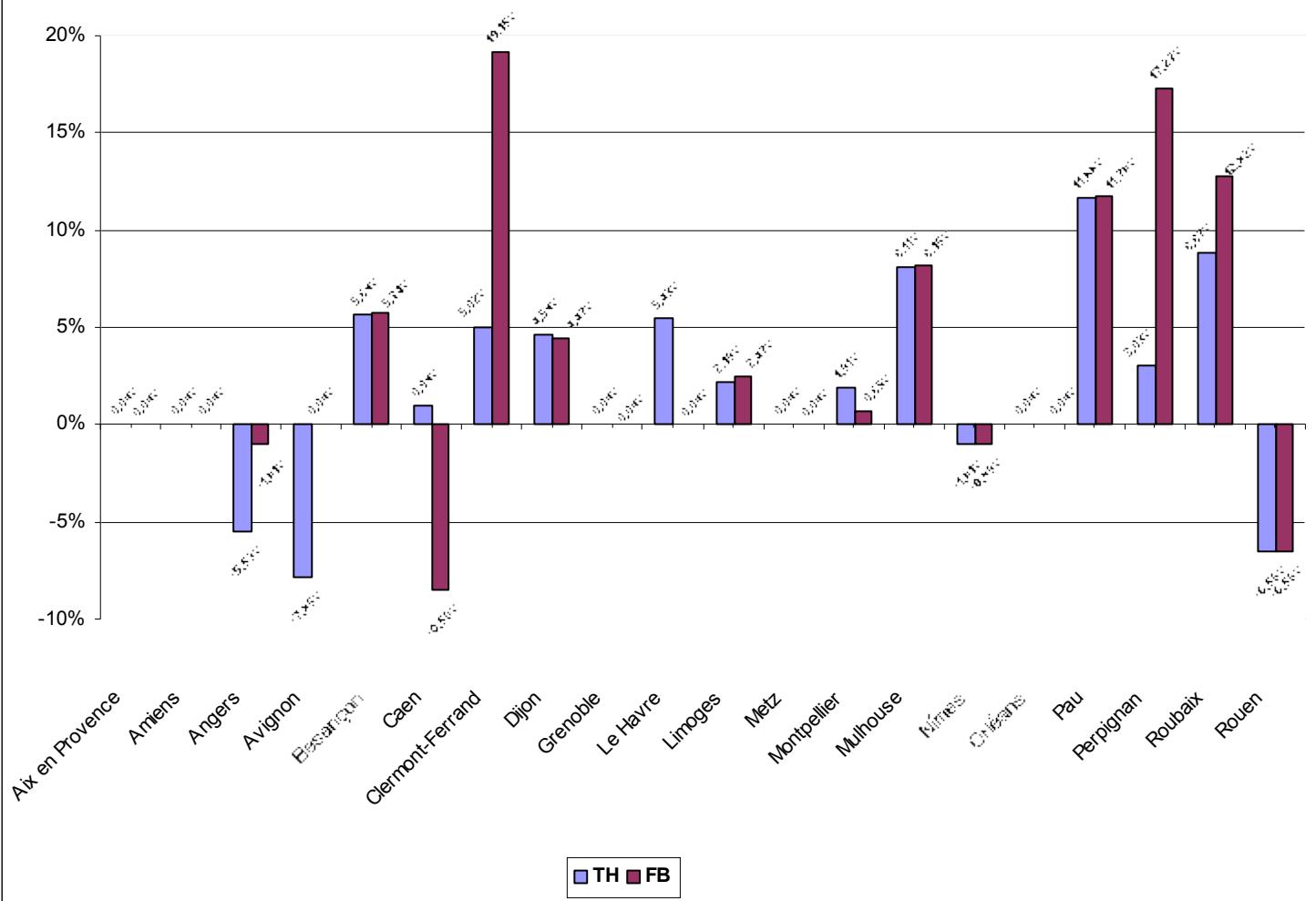
Les taux d'imposition seront votés lors de l'adoption de la décision modificative n° 1 au mois de Mars prochain après notification des bases d'imposition par les services fiscaux. Compte tenu du produit fiscal inscrit au Budget Primitif 2006, il est probable qu'il sera nécessaire de procéder à un ajustement des taux d'imposition d'environ **1 %** comme l'an passé.

Grâce à la forte diminution de la fiscalité en 2001, la Ville de Rouen possède aujourd'hui des taux d'imposition inférieurs à la moyenne de l'ensemble des villes en taxe professionnelle unique (selon des chiffres de 2002 alors qu'il est évident qu'entre temps cette moyenne a évolué à la hausse). Même avec une hausse de **1 %** des taux, la Ville de Rouen se maintiendrait en dessous de cette moyenne.

Moyenne de l'ensemble des Ville à TPU (bases : 2002)	Taux d'imposition de la Ville de ROUEN compte tenu d'une hausse de 1 % en 2006
Taxe d'habitation 20,02%	19,99%
Taxe foncière sur les propriétés bâties 22,55%	21,01%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties 38,98%	25,08%

Source : Association des grandes villes de France et Dexia (*Villes en TPU et sans fiscalité mixte*)

POURCENTAGE DE VARIATION DE LA TAXE D'HABITATION ET DE LA TAXE FONCIERE 2000-2005



4 – Les autres recettes fiscales : 4,54 M€

Ce poste augmente de **2 %** passant d'un montant de **4,45 M€** en 2005 à **4,54 M€** en 2006.

Cette variation relève d'une valorisation supplémentaire de **100 K€** affectée au produit **des droits de mutation** toujours à un niveau élevé, ce qui atteste du dynamisme persistant du marché de l'immobilier sur la Ville de ROUEN.

La recette liée à la taxe sur l'électricité s'annonce relativement stable, et s'élèverait à **1,80 M€** au BP 2006.

5 - Les recettes d'exploitation des services et les droits de stationnement : 12,82 M€

Ce poste augmente de **7,5 %** pour passer de **11,92 M€** en 2005 à **12,82 M€** en 2006.

Cette hausse est due d'une part à une augmentation de la prévision de recettes liée aux droits de stationnement pour **100.000 €** (hors opération Park en Ciel) et d'autre part une prévision de recettes supplémentaires liée à l'exposition « Miroir du Temps, chefs d'œuvre des musées de Florence » (+ **350 K€**). Cette exposition d'envergure internationale sera organisée de juin à septembre prochain et sera l'occasion à nouveau de valoriser l'image de notre ville sur le plan culturel, patrimonial et artistique.

6 – Les recettes exceptionnelles hors cessions d’actifs : 0,19 M€

Le crédit 2006 ne concerne que des indemnités diverses versées à la ville liées à des remboursements d’assurances.

7 – Les subventions de fonctionnement : 1,30 M€

Ce poste retrace les subventions de fonctionnement versées par la Région, le Département ou l’Etat.

Ces subventions sont versées principalement par le Conseil Général et l’Etat pour contribuer au fonctionnement de l’Ecole Régionale des Beaux-Arts et du Conservatoire National de Région.

L’aide de l’Etat en faveur de l’ERBA s’élève à **166.244 €**. Le conservatoire national de région perçoit, quant à lui, une subvention de l’Etat de **324.570 €** et du Conseil Général de **228.674 €**. Ce poste reste stable par rapport à 2005.

8 – Les autres recettes diverses : 3,61 M€

Ce poste diminue globalement de **3,16 %** pour passer de **3,88 M€** en 2005 à **3,61 M€** en 2006.

Ce poste regroupe les recettes liées au personnel, les participations reçues des budgets annexes et les produits financiers.

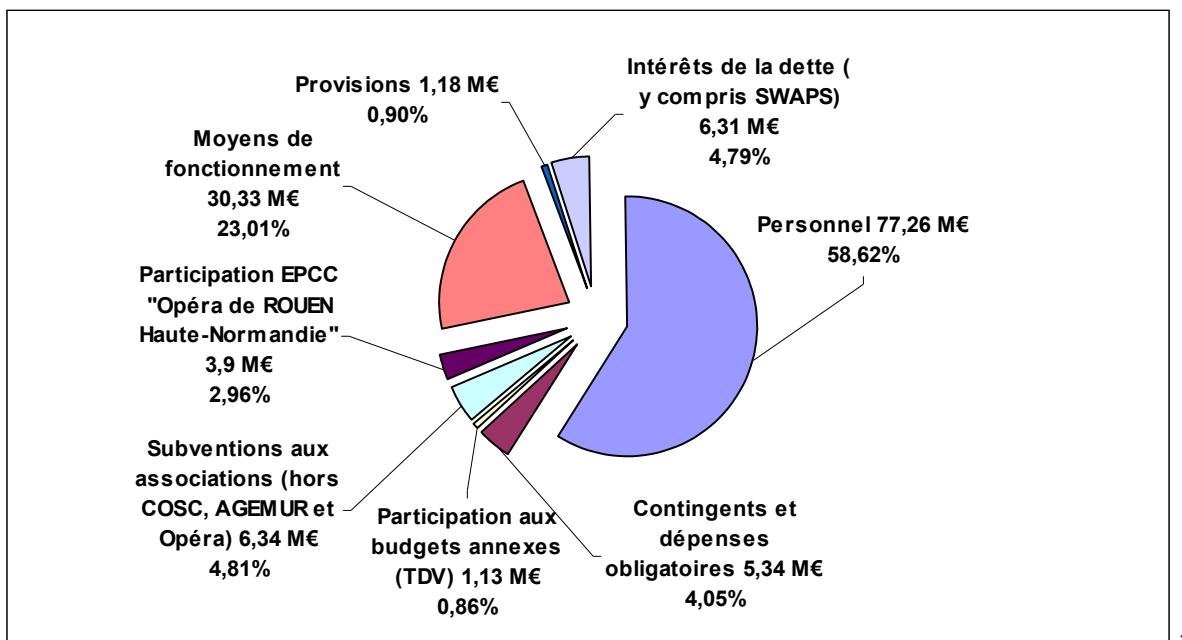
Les recettes qui concernent les remboursements de frais de personnel diminuent faiblement pour passer de **2,52 M€** en 2005 à **2,41 M€** en 2006 soit **- 4,56 %**.

Cette diminution moins forte toutefois que l’an passé et principalement dû à l’extinction du dispositif « Emploi Jeune » (**390 K€** au B.P 2005, **116 K€** au B.P 2006).

Enfin, les produits financiers concernent essentiellement les SWAPS. Ils correspondent à des opérations financières d’échanges de taux permettant de bénéficier d’opportunités offertes par les marchés financiers. La prévision de recette fixée à 1,2 M€ est prudente compte tenu de la remontée des taux longs.

B – Les dépenses de fonctionnement

STRUCTURE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE DE ROUEN – BP 2006 (hors subventions d'équipement et fonds de concours)



total des charges salariales (traitements, charges, tickets-restaurant) et des autres charges de personnel (frais de formation, frais de mission, mutuelle, contrat de prévoyance sociale, C.O.S.C., autres charges obligatoires de personnel).

Les dépenses réelles de fonctionnement (y compris subventions d'équipement) augmentent de + 1,78 % passant de **133,18 M€** en 2005 à **135,85 M€** en 2006.

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement) augmentent de + 2,41 % passant de **128,70 M€** en 2005 à **131,80 M€** en 2006.

9 – Les dépenses de personnel et assimilées : 77,26 M€

Il s'agit du principal poste budgétaire puisqu'il représente un peu plus de **58 %** du total des dépenses réelles de fonctionnement. Il est en augmentation de **3,42 %**.

Ce poste regroupe à la fois **les charges de personnel au sens strict** (chapitre 012 dans la nomenclature comptable M14) à savoir les traitements, les charges patronales, les titres repas ainsi que de **nombreuses dépenses relatives au personnel** telles que la formation des personnels titulaires et emplois aidés, la mutuelle, les frais de mission...

Les dépenses de personnel au sens strict augmentent de **3,48 %** par rapport au BP 2005.

La volonté de renforcer encore la qualité du service public assuré par la Ville se traduit par la création nette de plus de **18** postes budgétaires et par le recrutement de **40** personnes sur les nouveaux contrats d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi.

De grandes tendances se dégagent quant aux axes prioritaires de développement :

- une meilleure gestion de l'espace public (espaces verts, stationnement, urbanisme...)
- la politique culturelle (montée en puissance de la future médiathèque, forte dynamisation du Conservatoire National de Musique, ouverture au public du Gros Horloge...)
- les services de proximité (accueil du public, démocratie locale, sécurité, Maison de l'Emploi et de la Formation...)
- la famille (augmentation de la capacité d'accueil des crèches)

Enfin, la résorption de la précarité du personnel continue à être une priorité de la Ville.

La répartition des crédits de personnel se décompose de la manière suivante (en K€) :

	B.P. 2005	B.P. 2006	Evolution
Chapitre 012	73 172	75 720	3,48%
Autres dépenses de personnel (chap. 011 / 65 / 67)	1 526	1 541	0,98%
TOTAL	74 698	77 261	3,43%

L'évolution des charges de personnel intègre des mesures d'ordre général tel que le glissement vieillesse technicité estimé à 0,6 % de la masse salariale, une hypothèse d'augmentation indiciaire évaluée à 0,6 % (et son effet report de 0,9 %).

D'autres facteurs contribuent à l'augmentation du coefficient d'évolution des dépenses de personnel en 2006, dont notamment les augmentations du SMIC, l'effet report des créations de postes 2005 et des intégrations d'agents en situation précaire.

Les crédits relatifs aux emplois aidés et notamment aux contrats d'avenir et aux contrats d'accompagnement dans l'emploi sont valorisés en 2006 à hauteur d'environ 1,14 M€ (rémunération), ce qui représente une hausse globale de plus de 30 000 € pour les contrats aidés (auxquels 40 000 € sont ajoutés pour les dépenses de formation obligatoires). Dans ce cadre, plusieurs grandes caractéristiques sont à noter :

- Fin du dispositif CES (et perte des recettes concomitantes),
- Extinction progressive du contrat emploi jeune (passage de 4 à 2 jusqu'à la fin du dispositif)

La mise en place des contrats d'avenir (25) et des contrats d'accompagnement dans l'emploi (15) prévue à l'occasion des délibérations adoptées les 26 septembre et 16 décembre 2005 démontre la mobilisation de la ville pour l'emploi des publics ciblés.

Enfin, ces nouveaux dispositifs devront également être initiés au sein d'associations, à hauteur de 10 contrats d'avenir. La ville participera, par le biais des subventions versées, au recrutement des contrats d'avenir au sein des structures associatives intéressées par ces nouveaux contrats. Il convient de signaler également le maintien général du nombre d'adultes relais et d'apprentis.

Les autres charges de personnel concernent la subvention de la Ville versée au COSC (Comité des Œuvres Sociales et Culturelles) pour **274 K€**, la participation versée à la mutuelle du personnel pour **308 K€**, ainsi que les frais de formation pour **323 K€**.

Il convient de souligner sur ce dernier point la revalorisation importante proposée par la Ville en matière de formation, (plus de **50 %** : **214 K€** au B.P 2005, **323 K€** au B.P 2006). Cet effort concrétise la volonté de développer le professionnalisme des agents au bénéfice d'un service public de qualité, ainsi qu'un effort tout particulier en 2006 dans le domaine de la sécurité.

10 – Les contingents et les dépenses obligatoires : 5,21 M€

Ce poste augmente de + 2,5% par rapport à 2005 passant de **5,34 M€** en 2005 à **5,21 M€** en 2006.

La quasi-totalité des postes sont reconduits à l'identique en 2006, y compris la participation à l'Aéroport Rouen Vallée de Seine (**150 K€**).

En ce qui concerne le Centre Communal d'Action Sociale, il est prévu de verser une subvention de **3,07 M€** en 2006 légèrement supérieure à celle versée en 2005 (**2,99 M€**).

En effet, la gestion optimale des ressources financières du C.C.A.S permet depuis quelques années d'adapter progressivement le montant du fonds de roulement au besoin réel de fonctionnement. Cette action conduite conjointement par la ville et le C.C.A.S contribue à limiter l'évolution de la subvention par l'apurement de ressources financières inutilement immobilisées.

Il est rappelé que le C.C.A.S., dans le cadre de son activité sociale et d'insertion gère deux sites d'accueil de jour, la Chaloupe et l'Escale. Il mène parallèlement des actions en faveur des personnes âgées par le biais d'une unité d'aide à domicile, d'un service de soins infirmiers également à domicile, de cinq logements-foyers, les résidences Bonvoisin, Gallieni, Le Ruissel, St Filleul et Trianon destinées à accueillir une population âgée autonome et d'un établissement, La Pléiade, conçu pour l'hébergement de personnes âgées dépendantes.

11 – La participation au budget annexe théâtre Duchamp Villon : 1,12 M€

Elle se monte à **1,12 M€** (hors taxe). Au montant de cette participation, il convient d'ajouter la TVA de **2,1%**.

12 – Les subventions aux associations (hors Opéra de Rouen, AGEMUR et COSC) : 6,34 M€

les subventions aux associations s'élèvent à 6,34 M€ en légère progression par rapport à 2005 (6,15 M€). Cette progression comprend un versement de 105 K€ pour l'Armada en prévision de la manifestation qui se déroulera en 2008.

En ce qui concerne l'établissement public de coopération culturelle « **Opéra de Rouen-Haute Normandie** », créé au 1^{er} janvier 2004, la participation de la Ville est reconduite à **3,91 M€** conformément à la convention signée avec l'établissement. En effet, une avance sur l'actualisation 2006 a été perçue par l'EPCC dès 2005. D'autre part, la subvention versée à l'association de gestion des écoles de musique de Rouen (l'AGEMUR) est fixée à **433.846 €**.

13 – Autres dépenses diverses : 1,18 M€

Ce poste budgétaire est composé d'une provision générale pour dépenses imprévues d'environ **720 K€**, de crédits permettant de faire face à des titres annulés ou admis en non-valeur pour **178 K€**, et du versement de la T.V.A. collectée pour des prestations de services assujettis pour **60 K€**. Quant au versement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme, elle s'élève à **130 K€**.

14 – Les moyens de fonctionnement des services : 30,33 M€

Les crédits inscrits au titre des moyens des services passent de **29,07 M€** en 2005 à **30,33 M€** en 2006. Ils comprennent le fonctionnement général de la ville (administration générale, les dépenses d'énergie et de fluide, les prestations de services publics et autres dépenses) et les moyens d'intervention des services municipaux.

14.1 – Les dépenses afférentes au fonctionnement général : 15,55 M€

Les dépenses de fonctionnement général passent de **15,03 M€** en 2005 à **15,55 M€** en 2006 soit une légère progression de 3,5 % liée essentiellement au coût de l'énergie.

14.2 – Le poste « interventions et moyens des services » : 14,76 M€

Comme indiqué lors du débat sur les orientations budgétaires, les crédits affectés au titre des interventions et moyens des services connaissant une évolution apparente importante du fait des charges liées à l'exposition « Miroir du Temps, chefs d'œuvre des musées de Florence », des recettes de fonctionnement attendues pour cette magnifique exposition, viendront équilibrer ce besoin de financement .

* * *

En conclusion, dans un contexte d'évolution très faible des recettes et de poursuite des efforts de gestion, on peut relever quelques éléments phare dans ce budget de fonctionnement 2006 :

- des mesures en faveur du personnel par la mise en place des contrats d'avenir et l'effort en terme de formation,
- la mise en place d'un stationnement résidentiel qui permettra aux Rouennais de stationner de manière plus confortable et les incitera à utiliser les transports en commun et parallèlement, l'extension de la zone orange nécessitera le recrutement d'au moins 6 agents de surveillance de la voie publique, dépense compensée par une recette équivalente,
- des mesures liées à l'amélioration du service rendu aux Rouennais : D'une part, la modernisation de l'accueil du public en Mairie. A partir du 2^{ème} semestre 2006, la quasi-totalité des opérations d'état civil, élections, documents d'identité, affaires scolaires pourra s'effectuer au même endroit, au rez-de-chaussée de l'aile nord de la Mairie et au même guichet pour des opérations différentes. Le public sera accueilli dans des locaux embellis et le personnel travaillera dans des conditions plus confortables.

D'autre part, la mise en place d'une carte multiservice permettra, dans un premier temps pour la cantine scolaire et les activités périscolaires, par la suite pour les prestations petite enfance, une simplification des démarches administratives et facilitera aussi les procédures de paiement. Cette carte permettra également une rationalisation de l'organisation des services. Les coûts de fonctionnement de cette carte seront compensés par une diminution des coûts de gestion facturés à la Ville par le délégataire de la restauration scolaire.

- des mesures pour le rayonnement culturel de Rouen: Parmi celles-ci, il faut distinguer l'organisation d'une exposition de 80 œuvres, souvent très célèbres, venues des musées florentins et notamment de la Galerie des Offices que le Musée des Beaux Arts de Rouen est le seul à avoir le privilège de présenter après Pékin. Cette exposition devrait avoir un retentissement national voire européen. Son coût global est de **750.000€** avec une part nette prévisionnelle de la Ville de **140.000 €**.

Les manifestations liées au quadri-centenaire de la naissance de Corneille seront bien entendu un autre élément distinctif de l'année culturelle et le budget 2006 leur prévoit la somme de **200.000 €**.

- des mesures d'économie d'énergie qui réduisent le poids financier des hausses successives du coût de l'énergie.

2./ La section d'investissement

A – Les recettes d'investissement

1 – Les ressources d'investissement hors subventions et cessions d'actifs

Les ressources propres d'investissement sont estimées à **6 M€** en 2006 pour un montant évalué en 2005 à **5,9 M€** soit une faible hausse de **1,8 %**.

Cette évolution est essentiellement due à une recette attendue un peu plus importante sur le produit des amendes compte tenu du réalisé 2005 qui avoisine les **2 M€**.

2 – Les subventions d'investissement : 8,70 M €

L'augmentation importante de ces subventions est due à la mise en oeuvre effective des investissements inscrits au plan pluriannuel d'investissement.

Comparé à la masse des investissements prévue dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, ce poste budgétaire pourrait être plus important car l'inscription budgétaire de ces subventions dépend de la date de leur notification. Ainsi, conformément au principe de sincérité budgétaire, les subventions d'investissement ne sont inscrites que lorsque les notifications sont reçues des partenaires de la ville (Département, Région, Etat, ANRU, ...).

L'application de ce principe aboutit à inscrire au budget primitif, les seules subventions qui ont été notifiées. Les notifications de subvention qui seront adressées à la ville après le vote du budget seront inscrites à l'occasion des décisions modificatives. Cette procédure est identique à celle utilisée depuis 2004.

3 – Les cessions d'actifs : 6,09 M€

Ces recettes sont désormais imputées en section d'investissement comme l'impose l'instruction budgétaire et comptable M14 à compter du 1^{er} janvier 2006.

En 2005, il avait été prévu un montant de cessions d'actifs de **5,84 M€** en nette augmentation, du fait de la vente des docks et entrepôts pour **3,69 M€**, par rapport aux **3,5M€** de 2004.

Une partie seulement de cette vente a été encaissé en 2005, il est prévu de boucler l'opération en 2006. Le planning prévisionnel prévoit la signature de l'acte de cession des immeubles bâties courant avril 2006.

D'autres opérations de cessions d'actifs sont prévues en particulier dans le secteur sud pour 1,45 M€ (Cession du terrain rue d'Emendreville au profit de la société immobilière Basse Seine, cession de l'emprise de terrain de l'ancienne auberge de jeunesse Boulevard de l'Europe, ou encore une parcelle du secteur Masseot Abaque).

B – Les caractéristiques de l'endettement

L'emprunt d'équilibre du budget 2006 est de près de **31 M€** (contre **29,97 M€** au B.P 2005) pour financer les investissements programmés sur l'exercice à venir.

Cette projection sera naturellement révisée, lors des décisions modificatives, pour concorder avec la plus grande exactitude possible avec la progression réelle des travaux.

Par ailleurs, la ville dispose auprès de DEXIA, de la Société Générale et du Crédit Agricole, de 3 lignes de trésorerie distinctes d'un montant total de **29 M€** destinés à subvenir aux besoins de financement court terme ponctuels sans devoir mobiliser inutilement de ressource long terme.

1 – Les caractéristiques de l'endettement

1.1 – La dette propre (intérêts et capital)

La ville a souscrit 3 emprunts fin 2005 pour financer les investissements de l'exercice pour un notionnel de **21,25 M€**.

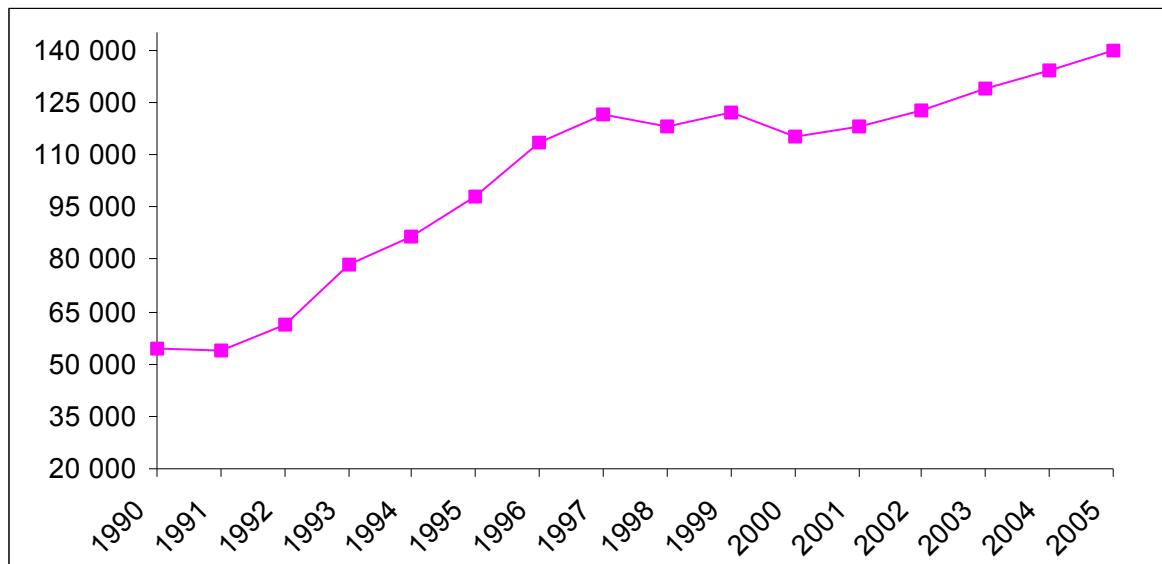
Il s'agit de deux ouvertures de crédit long terme, de **9 M€** et **0,25 M€**, destinées respectivement au budget principal et au budget annexe des locations immobilières assujetties à la T.V.A. Le principal intérêt de ce type d'outil est sa grande souplesse qui permet de rembourser temporairement à la banque les fonds dont la ville n'a pas le besoin immédiatement et réduire de ce fait les frais financiers. Ces produits ont été souscrits auprès de la Société Générale.

Un emprunt à taux fixe classique d'un montant de **12 M€** a quant à lui été souscrit auprès de la Caisse d'Epargne. En cette phase conjoncturelle de remontée des taux, il est apparu profitable à la ville d'engranger un taux fixe à **3,55 %** pour les 15 prochaines années.

L'encours de la dette propre du budget principal de la ville s'élevait au 1^{er} janvier 2005 à **134.225.850,50 €**.

Ainsi, compte tenu de la souscription des emprunts 2005, de l'amortissement du capital à hauteur de **15.249.000 €**, dont près de **2.400.000 €** de sur-amortissement et des remboursements anticipés réalisés, le stock de dette au 31 décembre 2005 sera de **139.836.121,78 €**, soit une augmentation de **4,36 %**.

**Evolution du stock d'endettement de la dette propre
De 1990 à 2005 au 31 décembre (données M€)**



L'encours de la dette sera donc au 1^{er} janvier 2005 de **1.288,05 €** par habitant, soit une progression de **54 €** en référence au 1^{er} janvier 2004. Toutefois, les recensements partiels montrent que la population de Rouen croît. Aussi, sur la base des estimations de 110.000 Rouennais, la dette moyenne par habitant se réduit à **1.271,24 €**, soit une augmentation limitée d'environ **37 €**.

L'encours total est composé, avant prise en compte des opérations de SWAP, pour **67,48 %** d'emprunts à taux fixes et pour **32,52 %** de contrats à taux variables. Le taux moyen de la dette était le 16 décembre 2005 de **3,84 %**.

1.2 – Les autres dettes

Le Marché d'Entreprise de Travaux Publics (METP) relatif à la patinoire de l'île Lacroix arrivera à son terme en avril 2006. **715.000 €** sont prévus pour le remboursement de capital et **185.000 €** pour les intérêts.

Les dettes en annuités continuent à se résorber et passent de **174.000 €** en 2005 à **158.745 €** en 2006.

1.3 – La gestion de la dette

La ville entend poursuivre la gestion active de sa dette.

Les outils à la disposition des collectivités (SWAPS, remboursements anticipés, renégociation, ...) continueront à être utilisés chaque fois que les conditions de marchés le permettront.

C – La politique d'investissement

Le plan pluriannuel d'investissement 2002-2008, trouve sa déclinaison en terme de crédits de paiement à l'occasion du vote des différents budgets annuels.

La quasi-totalité des autorisations de programme a été ouverte lors du vote du budget 2005. Le projet de budget 2006 propose l'ouverture de nouvelles autorisations de programme ainsi que l'ajustement d'autorisations de programme en cours d'exécution afin de tenir compte de la prolongation d'un an de la mandature et de la montée en charge d'opérations en phase ascendante de réalisation.

La masse totale de crédits de paiement prévue au budget primitif 2006 s'élève à **46,72 M€** dont 43,70 M€ pour ce qui concerne les investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la ville ou Rouen Seine Aménagement et **3,02 M€** pour ce qui concerne les subventions d'investissement et fonds de concours versés à des tiers extérieurs.

P.P.I. 2002-2008

Programmes sectoriels	Montant PPI 2002/2007 à fin 2005	Montant PPI 2002/2008 projeté au BP 2006	C.P. Mandatés à fin 2004	C. P. ouverts 2005 (yc DM3)	C. P. demandés B.P. 2006	C. P. P.P.I. Ultérieurs
ESPACES PUBLICS (Voirie/Propreté)	35 877 488	43 475 783	11 802 976	6 623 413	7 214 723	17 834 671
ESPACES VERTS	7 463 119	7 473 318	3 028 193	1 177 322	1 315 803	1 952 000
EQUIPEMENTS SPORTIFS	13 308 686	14 282 741	6 579 844	2 288 217	2 677 796	2 736 884
ENSEIGNEMENTS ECOLES	12 260 421	13 129 003	8 603 380	1 488 811	1 176 810	1 860 002
PETITE ENFANCE	6 275 503	4 134 015	571 228	571 652	1 689 112	1 302 023
JEUNESSE	6 070 452	6 120 880	1 999 268	366 759	548 895	3 205 958
BATIMENT - PARC AUTOMOBILE	11 160 288	12 606 702	4 874 578	2 679 095	2 463 029	2 590 000
ACTIONS FONCIERES	15 549 356	18 717 441	6 662 051	4 021 197	3 807 325	4 226 868
AIDE SOCIALE	834 303	934 303	334 303	150 000	180 000	270 000
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4 475 179	4 635 803	867 923	1 267 169	1 676 498	824 213
EQUIPEMENTS CULTURELS	46 829 087	46 797 242	2 899 656	3 338 227	3 311 340	37 248 019
GRAND PROJET DE VILLE	74 534 241	63 519 206	5 901 141	10 138 258	13 661 000	33 818 807
HABITAT	5 589 806	6 103 633	775 406	368 227	2 570 000	2 390 000
INFORMATIQUE	3 593 349	3 792 298	2 543 340	539 365	299 593	410 000
MOYENS DES SERVICES	12 329 998	8 007 111	2 376 886	2 598 645	1 788 581	1 242 999
PATRIMOINE HISTORIQUE	13 835 077	14 063 939	2 638 940	993 034	1 495 013	8 936 952
URBANISME	3 653 755	4 485 903	648 917	467 500	851 115	2 518 371
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	273 640 108	272 279 321	63 108 030	39 076 891	46 726 633	123 367 767

Montant PPI 2002/2007 à fin 2005	Montant PPI 2002/2007 à fin 2005	Montant PPI 2002/2008 projeté au BP 2006	C.P. Mandatés à fin 2004	C. P. ouverts 2005 (yc DM3)	C. P. demandés B.P. 2006	C.P P.P.I. Ultérieurs
THEATRE DUCHAMP-VILLON	5 270 000 €	5 270 000 €	466 991 €	55 000 €	300 000 €	4 448 009 €
THEATRE DES ARTS	5 200 000 €	5 200 000 €	0 €	1 743 868 €	3 425 592 €	30 540 €
TOTAL BUDGETS ANNEXES	10 470 000 €	10 470 000 €	466 991 €	1 798 868 €	3 725 592 €	4 478 549 €
TOTAL GENERAL	284 110 108 €	282 749 321 €	63 575 021 €	40 875 759 €	50 452 225 €	127 846 316 €
Budget principal + Budgets annexes						

L'ajustement opérée par rapport au D.O.B s'explique par un ajustement plus fin de la prévision budgétaire réalisé avec notre aménageur Rouen Seine Aménagement sur la C.P.A Grand'Mare ces dernières semaines(cf explications p.4).

2 - Les 46,72 M€ d'investissement en 2006 sur le budget principal regroupent des opérations que l'on peut répartir de la manière suivante

a) l'amélioration de l'espace public rouennais

* Voirie, Eclairage public & signalisation (5 M€)

Une impulsion particulièrement importante sera donnée à l'amélioration de la voirie, de l'éclairage public et de la signalisation.

La maintenance du patrimoine sera dotée de plus de **2,5 M€** dont plus de la moitié seront consacrés à des travaux de rénovation de chaussée et de trottoir. Le grand programme de petits travaux sera reconduit en 2006 et augmenté de **280 K€** afin de répondre rapidement aux besoins, essentiellement de réparations urgentes de l'espace public.

La partie travaux après opérations immobilières voit sa dotation progresser pour s'établir à **400 K€**. Il s'agit de prendre en compte les aménagements indispensables liées aux constructions de bâtiments nouveaux (ex : Carré Pasteur) qui nécessitent l'aménagement de voies, de trottoirs adjacents, ... Un programme important de modernisation des horodateurs sera engagé pour remédier aux pannes de plus en plus fréquentes d'un matériel maintenant âgé.

Enfin, outre la rue Lafayette, des travaux importants seront engagés rue Mac Orlan.

* Propreté (1 M€)

L'effort concernant l'acquisition de matériel de nettoiement sera poursuivi en 2006 mais c'est surtout l'extension du dispositif des bacs enterrés qui sera amplifiée. Ces dispositifs propres et discrets existent déjà place des Carmes, place du Lieutenant Aubert, place de la Gare, place de la Cathédrale, place Saint Sever. Ils remplaceront avantageusement les matériels de surface mis en place fin des années 90. En fin d'année 2005 et début 2006, d'autres sites seront équipés, près de **250 K€** sont réservés à cet effet dans le budget 2006.

* Plateau piétonnier (0,28 M€)

La protection du plateau piétonnier fera l'objet de toutes les attentions en 2006. Le dispositif des bornes escamotables sera étendu et près de **280 K€** qui seront mobilisés pour améliorer et renforcer les dispositifs assurant la sécurité et la tranquillité des promeneurs et visiteurs de notre cité.

* Participation aux travaux TEOR centre ville (0,5 M€)

La ville est partie prenante dans les travaux réalisés au centre ville sous maîtrise d'ouvrage de l'agglomération. Près de **500 K€** seront ainsi consacrés sous forme de participation versée à la CAR pour accueillir TEOR en centre ville.

N.B : Le projet TEOR sur les Hauts de Rouen est évoqué dans le paragraphe sur le Grand Projet de Ville.

* Espaces verts (1,31 M€)

Le réaménagement d'espaces paysagers qui comprend entre autres la rénovation des aires de jeux sera particulièrement bien doté en 2006 puisque les crédits seront portés à plus de **100 K€**. Le jardin Maurois sera également rénové (**171 K€** de crédits prévus à cet effet).

Un effort sera porté sur le réaménagement des carrés dans les cimetières et un crédit spécifique de démarrage d'étude pour l'aménagement de la côte Sainte Catherine est ouvert au B.P 2006.

* Activité commerciale (1,70 M€)

Après la rue de la République, c'est au tour de la rue Lafayette d'être réhabilitée. Des crédits seront spécifiquement affectés à cette opération qui comme pour la précédente bénéficie du FISAC.

* Tourisme et culture (4,81 M€)

Avec la fin de l'aménagement du Gros Horloge, le début de la réfection des cadrans et son ouverture à la visite, la réouverture partielle du muséum sera l'autre élément fort de l'année 2006. Plus de **900 K€** seront consacrés à cette opération d'envergure que les Rouennais attendent depuis longtemps. Enfin, le programme de modernisation informatique des bibliothèques sera poursuivi. D'ailleurs, les premiers résultats visibles sont consultables sur le site de la ville. Ce site, particulièrement bien étudié et riche d'illustrations, est un outil pédagogique et de découverte de premier ordre.

Cet équipement qui relie enfin les bibliothèques entre elles et de façon encore plus vaste, les réservoirs bibliothécaires du monde entier via les moteurs de recherche, place Rouen comme un leader de portail interactif culturel.

* Jeunesse, Vie Scolaire, Petite Enfance (6,27 M€)

La Maison de la Famille à Grammont sera ouverte en 2006, le solde de cette opération sera financé sur 2006 (près d'**1,2 M€**). Des travaux destinés à améliorer le confort de la crèche Payenneville-Sapins sont également prévus en 2006. Par ailleurs, un important programme de renouvellement de matériel bureautique dans les écoles sera réalisé (**100 K€**) et une carte multiservices verra le jour en 2006.

Il convient également de ne pas oublier les moyens récurrents mais toujours aussi importants consacrés à la sécurité et à la maintenance des équipements scolaires (plus de **430 K€**).

Enfin, l'opération « Auberge de Jeunesse » rentrera en phase active de réalisation, un crédit de **200 K€** est prévu à cet effet.

* Habitat (2,57 M€)

Conformément à ses engagements, la ville inscrira près de **1.000 K€** en prévision de subvention d'équipement destiné à Rouen Habitat dans le cadre du programme important de rénovation de l'habitat et conformément au plan de redressement établi avec la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (C.G.L.L.S). Ce programme porte sur plus de 11 M d'euros sur 8 ans pour la seule participation de la ville de Rouen. Les crédits seront ouverts au fur et à mesure des opérations d'investissement réalisées par Rouen Habitat.

b) Urbanisme et Actions Foncières (4,65 M€)

Conformément à la loi du 20 juillet 2005, les ZAC Luciline et Aubette-Martainville feront l'objet d'une consultation afin de désigner leur aménageur.

Ce démarrage s'accompagnera d'une montée en puissance sur le plan foncier justifiant le réhaussement du plafond d'intervention de l'E.P.F.N qui passera de 12 millions d'euros à 16 millions d'euros, afin de faire face notamment aux acquisitions liées à la D.U.P Luciline et à la D.U.P sur les anciens établissements Marais-Marinox.

Concernant les espaces publics, sera mis en œuvre l'aménagement d'espaces publics comme la rue Lafayette et le pont piéton Boieldieu. S'agissant de la requalification des quais de Seine, le résultat des études de définition permettant d'élaborer un programme et de concevoir un projet sera connu à l'automne 2006.

La poursuite de la restructuration du site de Pélissier se traduira par la cession des deux pavillons d'entrée et la réalisation d'un aménagement sobre sur la place d'Armes.

Une ou deux modifications de P.L.U prendront acte des mutations urbaines à engager au Nord de l'avenue du mont Riboudet et sur certains autres secteurs de la ville.

c) **Les quartiers du Grand Projet de Ville bénéficieront de plus de 13,66 M€ en 2006**

Après le quartier Grammont, qui voit sa physionomie profondément changée par les opérations d'aménagement urbain et d'amélioration du cadre de vie (parc Grammont ouvert en octobre 2005 prolongation de la rue Henri II Plantagenêt), c'est au tour du quartier Grand'Mare qui bénéficiera en 2006 des changements les plus visibles. Déjà certaines réalisations sont bien réelles (démolition de la barre César Franck, réalisation des aires de jeux, rénovation du parking souterrain, ...), les programmes devraient maintenant encore s'accélérer. Ainsi, l'aménagement de TEOR sur les hauts de Rouen, la transformation de certains espaces en bureaux, l'aménagement d'espaces publics en liaison avec les travaux de réhabilitation et de résidentialisation menés par les bailleurs, sont en phase ascendante d'exécution .

Ce sont près de **3 M€** inscrits pour TEOR sur les hauts de Rouen et plus de **10 M€** sur les deux Conventions Publiques d'Aménagement de Grammont et de la Grand'Mare.

d) **La maintenance des 500.000 m², de patrimoine de la ville et les moyens des services, mobilisera environ 4,97 M€ en 2006**

Comme l'an passé, la ville s'attache à garder le patrimoine de Rouen en bon état tant d'un point de vue de la sécurité que des économies d'énergie.

Il s'agit de la maintenance de tous les bâtiments communaux, qu'il s'agisse d'équipements sportifs, scolaires, culturels, des ateliers, municipaux de l'Hôtel de Ville (installation de chauffage ou de travaux de mise en conformité de l'Hôtel de Ville).

TROISIEME PARTIE : EXAMEN DES BUDGETS ANNEXES

1./ Le budget annexe du Théâtre Duchamp-Villon

La balance du budget annexe du Théâtre Duchamp-Villon s'établit de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2005	2006
Dépenses réelles	1 313 773	1 274 263
Dépenses d'ordre	60 100	55 947
TOTAL	1 373 873	1 330 210
Recettes réelles	1 370 773	1 330 210
Recettes d'ordre	3 100	0
TOTAL	1 373 873	1 330 210

SECTION D'INVESTISSEMENT

	2005	2006
Dépenses réelles	87 000	339 334
Dépenses d'ordre	3 100	0
TOTAL	90 100	339 334
Recettes réelles	30 000	283 387
Recettes d'ordre	60 100	55 947
TOTAL	90 100	339 334

Le budget annexe du Théâtre Duchamp Villon s'élève en section de fonctionnement à **1.330.210 €** et en section d'investissement à **339.334 €**.

Comme l'année passée, le Théâtre Duchamp Villon proposera une programmation « hors les murs » centrée principalement sur le hangar 23.

La subvention d'équilibre versée par la ville est arrêtée à **1.124.033 € (1.166.700 € en 2005)** du fait du constat des besoins réels de gestion observés sur plusieurs années pour cette structure.

2./ Le budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la T.V.A.

La balance du budget annexe des locations immobilières assujetties à la T.V.A. s'établit de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2005	2006
Dépenses réelles		2 800
Dépenses d'ordre	274 408	278 915
TOTAL	274 408	281 715
Recettes réelles		274 408
Recettes d'ordre		281 715
TOTAL	274 408	281 715

SECTION D'INVESTISSEMENT

	2005	2006
Dépenses réelles		274 408
Dépenses d'ordre		3 692 259
TOTAL	274 408	3 692 259
Recettes réelles		274 408
Recettes d'ordre		3 413 344
TOTAL	274 408	3 692 259

En fonctionnement, une recette de **281 K€** est perçue au titre du loyer versé par l'établissement public de coopération culturel « opéra de Rouen-Haute Normandie ».

En investissement, il s'agit de l'achèvement des travaux de restructuration scène/fosse d'orchestre du Théâtre des Arts en partenariat avec les financeurs de ce projet (Etat, Région, Département, C.A.R). Le coût total des travaux à réaliser au sein du bâtiment devrait s'élever à **5,2 M€**. Ils sont prévus au PPI 2002-2007. A noter, l'inscription d'une partie seulement des subventions attendues pour plus de **2 M€**.

CONCLUSION

CONCLUSION

Portée par une dynamique volontariste d'aller de l'avant, le budget prévisionnel 2006 marque la volonté municipale de poursuivre l'amélioration du cadre de vie des Rouennais. Les projets à l'étude sont désormais en phase concrète de réalisation. La ville s'adapte et se transforme pour mieux préparer l'avenir.

Le financement de ces projets ambitieux est maîtrisé. Ainsi, le budget 2006 préserve en les améliorant les grands équilibres financiers par une gestion au plus près des dépenses de fonctionnement, ce qui contribue à garantir une quasi-stabilité de la fiscalité communale supportée par nos concitoyens.

~1--

Jean-Michel GUYARD
Adjoint au Maire Chargé
des Finances et de la
Planification

